

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2512

17 septembre 2014

SOMMAIRE

Accendo Capital	120530	Simpat S.à r.l.	120538
Barvie S.à r.l.	120569	SLCO SA	120576
Global Blue Luxembourg S.A.	120538	Société Générale LDG	120532
Iona Bruxelles S.à r.l.	120567	Société Immobilière Europe S.à r.l.	120576
Iona Germany Group S.à r.l.	120570	Solid Trees Investment Fund	120576
Iona Holdings S.à r.l.	120572	Sopaluxe S.A.	120562
Iona Maroc S.à r.l.	120574	Sopaluxe S.A.	120572
LSH II CO	120538	Special Solutions S.A.	120532
Middenberm Group Holding Luxembourg S.A.	120550	Starman (Bruxelles) S.à r.l.	120567
Ocm Luxembourg SC Fund B S.à r.l. ...	120542	Starman (Europe) S.à r.l.	120569
OCM Strategic Credit Investments S.à r.l.	120562	Starman (Germany Group) S.à r.l.	120570
Panhelux S.à r.l.	120553	Starman (Holdings) S.à r.l.	120572
Polytech Finance S.A.	120530	Starman (Maroc) S.à r.l.	120574
RM2 International S.A.	120530	Stena International S.A.	120530
RM2 International S.A.	120530	Stena International S.A.	120532
Rocha S.à r.l.	120531	Stena International S.A.	120532
Royal Flush S.A.	120531	Stena International S.A.	120533
Santelmo S.A.	120535	Stena International S.A.	120533
SARL du Ried	120535	Stena International S.A.	120533
Scilla S.A.	120535	Stena International S.A.	120533
S.C.O.N.A. Holding S.A.H.	120531	Stena International S.A.	120533
SEE Car Park Investors SCA, SICAR ...	120536	Stena International S.A.	120534
SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l.	120536	Stena International S.A.	120534
Selp Ingolstadt S.à r.l.	120536	ST Networks Holdings S.à r.l.	120537
Ses Lux Finance	120536	Stockade Investments	120533
SES NL Finance	120536	Stockade Investments	120534
SHCO 70 S.à r.l.	120537	Stonecreek Capital International Ltd. ...	120534
Shco 74 S.à r.l.	120537	Studio SNCDA	120534
Shco 75 S.à r.l.	120567	SWIP Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ...	120575
Shell Treasury Luxembourg	120538	Swiss Life REIM (Luxembourg) S.A.	120535
Shirley Investments S.à r.l.	120538	Technopharm SPF	120576
Signet Luxembourg S.à r.l.	120531	Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A. ..	120531
		VCM Investment III S.A.	120535
		Volga Resources Investments	120532

Polytech Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 41.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100359/9.

(140118353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

RM2 International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 132.740.

Le Bilan au 31.12.2013 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100394/9.

(140118898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

RM2 International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 132.740.

Les comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100395/10.

(140118913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100435/11.

(140119379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Accendo Capital, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.618.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 mai 2014

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2015:

- M. Yves Deschenaux, Membre du Conseil d'Administration, 17 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- M. Henri Österlund, Membre du Conseil d'Administration, 15-17 Itälähdenskatu, FI-00210 Helsinki, Finlande
- M. Mark Shay, Membre du Conseil d'Administration, 59 Fagelsträcket, SV-18146 Lidingö, Suède.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Accendo Capital

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A

Référence de publication: 2014100676/15.

(140121311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Rocha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9291 Diekirch, 20, rue du Walebroch.

R.C.S. Luxembourg B 98.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100396/10.

(140119225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Royal Flush S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 104.446.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014100399/10.

(140119588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

S.C.O.N.A. Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.

R.C.S. Luxembourg B 107.031.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 10 juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014100400/10.

(140118796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Signet Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 146.367.

Les comptes annuels au 31 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014100416/11.

(140119153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.913.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 10 juin 2014, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100523/13.

(140119182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Société Générale LDG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 164.692.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100421/9.

(140118850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Special Solutions S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 152.107.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100423/10.

(140119941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.173.

Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100436/11.

(140119380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.173.

Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100438/11.

(140119382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Volga Resources Investments, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 159.180.

Les comptes annuels audités de la société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2014100566/13.

(140118632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100439/11.

(140119383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100440/11.

(140119384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100441/11.

(140119385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100442/11.

(140119387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stockade Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 178.612.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014100445/10.

(140118620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100443/11.

(140119388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stena International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

—
Les comptes consolidés de la société mère STENA AB (publ), avec siège social à Masthuggskajen, SE-405 19 Göteborg, Suède, enregistrée au Bolagsverket sous le numéro 556001-0802, au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100444/11.

(140119389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stockade Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 178.612.

—
Le bilan consolidé de la société Anglo American plc au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014100446/11.

(140118621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Stonecreek Capital International Ltd., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.655.762,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 162.605.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100447/10.

(140119804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Studio SNCD A, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg, 16, rue Gromscheed.

R.C.S. Luxembourg B 178.109.

—
Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sara NOEL COSTA DE ARAUJO

La Gérante

Référence de publication: 2014100448/11.

(140119017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Swiss Life REIM (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 171.124.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100451/10.

(140119407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Santelmo S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 158.617.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100455/10.

(140119378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SARL du Ried, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8390 Nospelt, 3C, rue Leck.

R.C.S. Luxembourg B 118.945.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 01.07.2014, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen.

Référence de publication: 2014100456/11.

(140119104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Scilla S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.324.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100461/10.

(140119234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

VCM Investment III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 138.056.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de la Société tenue le 23 avril 2014:

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, réviseur d'entreprise agréé de la Société, a été renouvelé;

- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015 statuant sur les comptes annuels de 2014.

Luxembourg, le 30 avril 2014.

Référence de publication: 2014100567/13.

(140119438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SEE Car Park Investors SCA, SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 102.161.

Les comptes annuels consolidés au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100466/12.

(140118845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 177.300.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68860 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100467/10.

(140118347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Selp Ingolstadt S.à r.l., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 162.408.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68877 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100468/10.

(140119280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Ses Lux Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R.C.S. Luxembourg B 183.993.

Les comptes du 13 au 31 décembre ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre Margue

VP, Legale Services, Corporate and Finance

Référence de publication: 2014100471/11.

(140118936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SES NL Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R.C.S. Luxembourg B 184.041.

Les comptes du 13 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre Margue

VP, Legal Services, Corporate and Finance

Référence de publication: 2014100472/11.

(140119169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SHCO 70 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 16.922,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 187.126.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100475/10.

(140119416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Shco 74 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 187.904.

Extrait des décisions prises par les associées en date du 10 juillet 2014

1. Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).
3. Monsieur Elliot Greenberg, administrateur de sociétés, né à New York (Etat-Unis d'Amérique), le 19 janvier 1959, demeurant professionnellement aux Etat-Unis d'Amérique, 10019 NY, New York, 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une période indéterminée.
4. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 mai 1986, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.
5. Monsieur Pierre Claudel, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 10.7.2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SHCO 74 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014100476/23.

(140119932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

ST Networks Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 188.408.

Par résolutions signées en date du 07 juillet 2014, l'associé unique de la Société a pris la décision suivante:
- nomination de Mme Esther Peiner, née le 19 février 1980 à Aachen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Beethovenstrasse 9, 8002 Zurich (Suisse) en tant que membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 07 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

Gérants:

Mme Esther Peiner

M. Jiri Zrust

Mme Rosa Villalobos

M. Charles Roemers

M. Jean Francois Trapp

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100498/21.

(140118965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Shell Treasury Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 97.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 juillet 2014.
Laurence Macors
Gérante

Référence de publication: 2014100480/12.

(140118891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Shirley Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 150.052.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11. Juillet 2014.

Référence de publication: 2014100481/10.

(140119573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Simpat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 70, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 129.328.

Extrait de la résolution unique des associés prises en date du 3 juillet 2014

Les associés décident de remplacer le gérant, Monsieur Patrick Atten par Madame Simone Kergen, née à Luxembourg le 15 mai 1962, et résidante au 46 rue de Charlemagne L-1328 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014100486/11.

(140119938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Global Blue Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 27.359.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 mai 2014

- La démission, en tant que commissaire aux comptes, de la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2 Millegassel est acceptée.

- La société Hifin S.A., RCS Luxembourg B° 49454, domiciliée au 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg est nommée en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2015

Certifié sincère et conforme

Global Blue Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014101093/15.

(140121134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

LSH II CO, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 152.024.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh day of June.
Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Mr Jan Vanhoutte, employee, with professional address in Luxembourg, acting as a special attorney of the board of directors (the Board) of LSH II CO, S.A., a société anonyme de titrisation, organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152024 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 17 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 888 dated 29 April 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, on 24 January 2014, published on 24 March 2014 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 755.

Pursuant to resolutions taken by the Board on 3 June 2014 (the Resolutions),

a copy of the minutes of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the Board pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

I.- The Company has an issued share capital of two million three hundred twenty-nine thousand eight hundred and fifty-three United States dollars (USD 2,329,853.-) represented by two million three hundred twenty-nine thousand eight hundred and fifty-three (2,329,853) Class B shares (the Class B Shares) with a par value of one United States dollar (USD 1.-) each.

II.- Article 5.2. of the Articles provides as follows:

“ 5.2. Authorised Capital.

5.2.1 In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at fifty million United States dollars (USD 50,000,000) represented by fifty million (50,000,000) Class B shares having a nominal value of one United States dollar (USD 1) per share, which are reserved for issuance at a later time.

5.2.2 During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the board of directors may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without any share premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the board of directors is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted.”

III.- Pursuant to the Resolutions, the Board resolved to *inter alia*:

(a) increase the share capital of the Company, within the limits of the authorised share capital, by an amount of one hundred eighty-seven thousand four hundred and twenty-four United States dollars (USD 187,424.-) in order to bring the share capital of the Company from its current amount of two million three hundred twenty-nine thousand eight hundred and fifty-three United States dollars (USD 2,329,853.-) represented by two million three hundred twenty-nine thousand eight hundred and fifty-three (2,329,853) Class B Shares with a par value of one United States dollar (USD 1.-) each to two million five hundred and seventeen thousand two hundred and seventy-seven United States dollars (USD 2,517,277.-) by the creation and issuance of one hundred eighty-seven thousand four hundred and twenty-four (187,424) new Class B shares of the Company with a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, having the same rights and obligations as the already existing Class B shares of the Company (the New Shares); and

(b) authorise each and any director, with power of substitution, to appear and do all the necessary in front of any Luxembourg notary to have the above increase confirmed and registered.

IV- The New Shares have been fully subscribed as follows:

(i) one hundred eighty-seven thousand and forty-four (187,044) New Shares by Paus LP., a limited company, having its registered office at 10830 Jasper Avenue, Suite 1100, Edmonton, Alberta, T5J 2B3 Canada, for an aggregate amount of fifty million five hundred and fifty-five thousand thirty eight United States dollars and eighty seven cents (USD 50,555,038.87);

(ii) three hundred and eighty (380) New Shares by CMG Life Services, Inc., a limited company, having its registered office at 1016 Collier Center Way, Suite 200, Naples, Florida 34110, United States of America, for an aggregate amount of one hundred and two thousand six hundred and sixty-five United States dollars and fifty one cents (USD 102,665.51);

V- The cash contributions so made in an aggregate amount of fifty million six hundred and fifty-seven thousand seven hundred and four United States dollars and thirty-eight cents (USD 50,657,704.38) to the Company are allocated as follows:

- (i) an amount of one hundred eighty-seven thousand four hundred and twenty-four United States dollars and twenty seven cents (USD 187,424.27) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) any amount in excess is allocated to the share premium account of the Company.

VI.- As a result of the above, the article 5.1.1. of the Articles shall now read as follows:

" **5.1.1.** The Company's issued share capital is set at two million five hundred and seventeen thousand two hundred and seventy-seven United States dollars (USD 2,517,277.-) consisting of two million five hundred and seventeen thousand two hundred and seventy-seven (2,517,277) class B shares (the "Class B" shares) having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

Estimate of costs

The appearing party declares that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed amount approximately to six thousand five hundred euros (EUR 6,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille quatorze, le vingt-sept juin,

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu:

M. Jan Vanhoutte, salarié, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du conseil d'administration (le Conseil) de LSH II CO, S.A., une société anonyme de titrisation organisée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152024 (la Société). La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 888 du 29 avril 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 755 du 24 mars 2014,

conformément aux décisions prises par le Conseil le 3 juin 2014 (les Décisions).

Une copie du procès-verbal des Décisions, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant le Conseil conformément aux Décisions, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La Société a un capital social émis d'un montant de deux millions trois cent vingt-neuf mille huit cent cinquante-trois dollars américains (USD 2.329.853.-) représenté par un deux millions trois cent vingt-neuf mille huit cent cinquante-trois (2,329,853) actions de classe B (les Actions de Classe B) ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1.-) chacune.

II. L'article 5.2. des Statuts prévoit ce qui suit:

« 5.2. Capital Autorisé.

5.2.1 En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cinquante millions de dollars américains (USD 50.000.000) représenté par cinquante millions (50.000.000) actions de Classe B ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune. Ces actions seront désignées comme des actions de «Classe B» au moment de leur émission.

5.2.2 Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le conseil d'administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles peuvent être souscrites et émises suivant les conditions que le conseil d'administration pourra déterminer à sa seule discrétion, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer

dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le conseil d'administration réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le conseil d'administration pourra déléguer à tout administrateur ou employé de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par le conseil d'administration, le présent article sera modifié en conséquence.»

III.- Conformément aux Décisions, le Conseil a décidé inter alia:

(i) d'augmenter le capital social de la Société, dans les limites du capital social autorisé, d'un montant de cent quatre-vingt-sept mille quatre cent vingt-quatre dollars américains (USD 187.424.-) afin de le porter de son montant actuel de deux millions trois cent vingt-neuf mille huit cent cinquante-trois dollars américains (USD 2.329.853.-) représenté par deux millions trois cent vingt-neuf mille huit cent cinquante-trois (2.329.853) Actions de Classe B ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1.-) chacune, à deux millions cinq cent dix-sept mille deux cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 2.517.277.-) par la création et l'émission de cent quatre-vingt-sept mille quatre cent vingt-quatre (187.424) actions de Classe B ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes (les Nouvelles Actions); et

(ii) d'autoriser tout administrateur, avec pouvoir de substitution, à comparaître devant un notaire luxembourgeois et à faire le nécessaire pour que l'augmentation ci-dessus soit réalisée et enregistrée.

IV.- Les Nouvelles Actions ont été souscrites de la manière suivante:

(i) cent quatre-vingt-sept mille quarante-quatre (187.044) Nouvelles Actions par Paus LP., une société, dont le siège social se situe à 10830 Jasper Avenue, Suite 1100, Edmonton, Alberta, T5J 2B3 Canada, pour un montant total de cinquante millions cinq cent cinquante-cinq mille trente-huit dollars américains et quatre-vingt-sept centimes (USD 50.555.038,87);

(ii) trois cent quatre-vingt (380) Nouvelles Actions par CMG Life Services Inc., une société, dont le siège social se situe à 1016 Collier Center Way, Suite 200, Naples, Floride 34110, Etats-Unis d'Amérique pour un montant total de cent deux mille six cent soixante-cinq dollars américains et cinquante et un centimes (USD 102.665,51);

V.- Les contributions en numéraire ainsi faites à la Société pour un montant total de cinquante millions six cent cinquante-sept mille sept cent quatre dollars américains et trente-huit centimes (USD 50.657.704,38) sont allouées comme suit:

(i) un montant de cent quatre-vingt-sept mille quatre cent vingt-quatre dollars américains (USD 187.424.-) est alloué au compte capital social de la Société; et

(ii) l'excédent est affecté au compte prime d'émission.

VI.- En conséquence de ce qui précède, l'article 5.1.1 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.1.** La Société a un capital social émis de deux millions cinq cent dix-sept mille deux cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 2.517.277.-) représenté par deux millions cinq cent dix-sept mille deux cent soixante-dix-sept dollars (2.517.277) actions de classe B (les Actions de Classe B) ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune.»

Estimation des frais

La partie comparante déclare que les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant approximatif de six mille cinq cents euros (EUR 6.500.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte notarial a été rédigé au Luxembourg, à la date citée au début de ce document.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue par le notaire instrumentant des surnom, nom, état civil et résidence, la même personne comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présente acte original.

Signé: Vanhoutte, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31314. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100154/175.

(140119226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Ocm Luxembourg SC Fund B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 188.472.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-sixth day of June;
Before us, Maître Jean SECKLER, notary in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

OCM Strategic Credit Fund B SP 1, L.P. a Delaware limited liability company registered under the laws of the State of Delaware having its registered office in Corporation Services Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808; (the Shareholder),

here represented by Mr. Henri DA CRUZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

Such power of attorney, after having been signed *in* varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as described above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name OCM Luxembourg SC Fund B S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) ordinary shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue one or several classes of "tracker" shares in registered form, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Tracker Share of a specific class upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific class of Tracker Shares, to be denominated by the corresponding letter.

5.4 All shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so required or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon OCM Strategic Credit Fund B SP 1, L.P., prenamed and represented as stated above, declared to subscribe to five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-)

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Szymon DEC, manager of companies, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mrs Figen EREN, manager of companies, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Jabir CHAKIB, manager of companies, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Hugo NEUMAN, manager of companies, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six juin,

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg;

A COMPARU:

OCM Strategic Credit Fund B SP 1, L.P. une société du Delaware, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware (l'Associé),

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg SC Fund B S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune (Les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre une ou plusieurs classes de parts sociales «traçantes» sous forme nominative, avec une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales seront désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 En plus du capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Toute prime d'émission payée pour la souscription de n'importe quelle Part Sociale Traçantes d'une classe spécifique lors de son émission sera affectée à un compte de réserve prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales Traçantes, et en portera la lettre correspondante.

5.4 Toutes les Parts Sociales auront des droits égaux sauf stipulation contraire des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par la/les signature(s) individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs - Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Strategic Credit Fund B SP 1, L.P., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - M. Jabir CHAKIB, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - M. Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 02 juillet 2014. Relation GRE/2014/2616. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014100295/436.

(140119377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Middenberm Group Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.822.

In the year two thousand and fourteen on the fourth day of the month of July.

Before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-Sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of shareholders of the Middenberm Group Holding Luxembourg S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, incorporated by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 27 July 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") n° 1155 of 16 November 2004. The articles of association have been amended for the last time by deed of Me Blanche Moutrier, notary residing in Esch-Sur-Alzette, on 28 June 2011, published in the Mémorial N°2030 on 1st September 2011.

The meeting was presided by Me Julien De Mayer, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer, Me Frederic Clasen, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. This list as well as the proxies initialed ne varietur will be annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that all the one million eighty-two thousand nine hundred and sixty-one (1,082,961) shares of the Company in issue, are represented at the present meeting so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the item of the agenda set out below:

(A) Increase of the issued share capital of the Company to one million four hundred thirty-one thousand five hundred thirteen Euro and seventy-five cents (€1,431,513.75) by the issue of sixty-two thousand two hundred fifty (62,250) new shares (the "New Shares") having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€1.25) each, and for a total subscription price of two million five hundred twenty-five thousand nine hundred and thirty-four Euro (€2,525,934);

(B) subscription to the New Shares by TMF Trustees Singapore Limited (as trustee of TMF JSOP 2014 Unit Trust), a limited company, incorporated in Singapore, whose registered office is at 158 Cecil Street #11-01, Singapore 069545 and registered in Singapore under number 198700129C (the "Subscriber") and full payment of the subscription price of such new shares by way of a contribution in kind to the Company consisting in nine hundred thirty (930) ordinary shares (the "TMF Shares") issued by TMF Orange Holding B.V., a besloten vennootschap, incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at 1101 CM Amsterdam, Herikerbergweg 238, The Netherlands, registered with the Dutch trade register, under number 57441995 (the "Contribution in Kind");

(C) approval of the valuation of the Contribution in Kind at two million five hundred twenty-five thousand nine hundred and thirty-four Euro (€2,525,934) and acknowledgment of the valuation report of the independent auditor PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé, in relation to the Contribution in Kind;

(D) allocation of an amount of seventy-seven thousand eight hundred and twelve Euro and fifty cents (€77,812.5) to the share capital of the Company and an amount of two million four hundred and forty-eight thousand one hundred and twenty-one Euro and fifty cents (€2,448,121.5) to the freely distributable share premium;

(E) consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company to reflect the increase of the share capital of the Company so as to read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital. The issued share capital of the Company is set at one million four hundred thirty-one thousand five hundred thirteen Euro and seventy-five cents (€1,431,513.75) divided into one million one hundred forty-five thousand two hundred eleven (1,145,211) shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share."

Thereafter the meeting unanimously passed the following resolutions

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company to one million four hundred thirty-one thousand five hundred thirteen Euro and seventy-five cents (€1,431,513.75) by the issue of sixty-two thousand two

hundred fifty (62,250) new shares (the “New Shares”) having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€1.25) each, and for an aggregate subscription price of two million five hundred twenty-five thousand nine hundred and thirty-four Euro (€2,525,934).

Thereupon, the New Shares have been subscribed by the Subscriber represented by Me Julien De Mayer pursuant to a proxy dated 3 July 2014 (a copy of which shall remain attached to the present deed to be registered therewith) and have been fully paid up by way of the Contribution in Kind.

The meeting resolved to approve the valuation of the Contribution in Kind at two million five hundred twenty-five thousand nine hundred and thirty-four Euro (€2,525,934) and to acknowledge the valuation report of the approved statutory auditors PricewaterhouseCoopers Luxembourg, réviseur d’entreprises agréé, in relation to the Contribution in Kind dated 4 July 2014 established in compliance with article 26-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

“Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind does not correspond at least to the number and the nominal value, increased by the share premium, of the shares to be issued in counterpart.”

Evidence of the Contribution in Kind and evidence of transfer to the Company of the TMF Shares have been shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount of seventy-seven thousand eight hundred and twelve Euro and fifty cents (€77,812.5) to the share capital of the Company and an amount of two million four hundred forty-eight thousand one hundred and twenty-one Euro and fifty cents (€2,448,121.5) to the freely distributable share premium.

The meeting resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company to reflect the increase of the share capital of the Company as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 3,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L’an deux mille quatorze, le quatrième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,
s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Middenberm Group Holding Luxembourg S.A. (la «Société»), une société anonyme dont le siège social est situé au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée le 27 juillet 2004 par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») no 1155 du 16 novembre 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 28 juin 2011 par acte de Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, publié au Mémorial no 2030 du 1^{er} septembre 2011.

L’assemblée était présidée par Maître Julien De Mayer, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire et scrutateur, Maître Frederic Clasen, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d’acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d’actions détenues par chacun d’eux figurent sur la liste de présence, signée par le président, le secrétaire et scrutateur, et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que les procurations signées ne varietur seront annexées au présent acte afin d’être soumises aux formalités de l’enregistrement.

II. Il appert de la liste de présence que l’ensemble des un million quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante et une (1.082.961) actions de la Société émises, sont représentées à la présente assemblée de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l’ordre du jour énoncé ci-dessous:

(A) Augmentation du capital social émis de la Société à un million quatre cent trente et un mille cinq cent treize euros et soixante-quinze centimes (1.431.513,75 €) par l’émission de soixante-deux mille deux cent cinquante (62.250) nouvelles actions (les «Nouvelles Actions») d’une valeur nominale d’un euro et vingt-cinq centimes (1,25 €) chacune, et pour un prix total de souscription de deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent trente-quatre euros (2.525.934 €);

(B) souscription des Nouvelles Actions par TMF Trustees Singapore Limited (en tant que trustee de TMF JSOP 2014 Unit Trust), une limited company, constituée à Singapore, dont le siège social est situé au 158 Cecil Street #11-01,

Singapour 069545, et immatriculée à Singapour sous le numéro 198700129C (le «Souscripteur») et libération intégrale du prix de souscription de ces nouvelles actions par voie d'un apport en nature à la Société composé de neuf cent trente (930) actions ordinaires (les «Actions TMF») émises par TMF Orange Holding B.V., une besloten vennootschap, constituée en vertu des lois des Pays-Bas, dont le siège social est situé au 1101 CM Amsterdam, Herikerbergweg 238, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce néerlandais, sous le numéro 57441995 (l'«Apport en Nature»);

(C) approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent trente-quatre euros (2.525.934 €) et reconnaissance du rapport d'évaluation de l'expert indépendant PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé, relatif à l'Apport en Nature;

(D) affectation d'un montant de soixante-dix-sept mille huit cent douze euros et cinquante centimes (77.812,5 €) au capital social de la Société et d'un montant de deux millions quatre cent quarante-huit mille cent vingt-et-un euros et cinquante centimes (2.448.121,5 €) à la prime d'émission librement distribuable;

(E) modification en conséquence de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social de la Société de sorte qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million quatre cent trente et un mille cinq cent treize euros et soixante-quinze centimes (1.431.513,75 €), divisé en un million cent quarante-cinq mille deux cent onze (1.145.211) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune.»

À la suite de quoi, l'assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à un million quatre cent trente et un mille cinq cent treize euros et soixante-quinze centimes (1.431.513,75 €) par l'émission de soixante-deux mille deux cent cinquante (62.250) nouvelles actions (les «Nouvelles Actions») d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25 €) chacune, et pour un prix total de souscription de deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent trente-quatre euros (2.525.934 €).

À la suite de quoi, les Nouvelles Actions ont été souscrites par le Souscripteur représenté par Maître Julien De Mayer, en vertu d'une procuration datée du 3 juillet 2014 (dont une copie restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci) et ont été intégralement libérées par voie de l'Apport en Nature.

L'assemblée a décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport en Nature à deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent trente-quatre euros (2.525.934 €) et de reconnaître le rapport d'évaluation du réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers Luxembourg, sur l'Apport en Nature en date du 4 juillet 2014 établi en conformité avec l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, lequel restera annexé au présent acte afin d'être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement, et dont la conclusion est la suivante:

«Sur base de notre revue, aucun élément n'a attiré notre attention qui indiquerait que la valeur globale de l'apport en nature ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale, augmentée de la prime d'émission, des actions à émettre en contrepartie.»

Preuve de l'Apport en Nature et preuve du transfert à la Société des Actions TMF ont été apportées au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant de soixante-dix-sept mille huit cent douze euros et cinquante centimes (77.812,5 €) au capital social de la Société et d'un montant de deux millions quatre cent quarante-huit mille cent vingt-et-un euros et cinquante centimes (2.448.121,5 €) à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social de la Société tel qu'énoncé dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de son augmentation de capital, sont estimés à EUR 3.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, les personnes comparantes et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: J. DE MAYER, F. CLASEN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 08 juillet 2014. Relation: RED/2014/1478. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 juillet 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014100191/164.

(140118695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Panthelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 188.460.

—
STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the twenty-sixth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. P5 Sub L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014;

2. Permira V L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014;

3. P5 Co-Investment L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. L.P., acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014;

4. Permira Investments Limited, acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014;

5. P5 CIS S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 178 072, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014; and

6. Permira V I.A.S. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. L.P., acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mr. Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on June 20th, 2014.

The said powers of attorneys, initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they deem to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée under the name of "Panthelux S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them.

The Company may borrow and raise funds, including, but not limited to, borrowing money in any form or obtaining any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, debentures,

promissory notes, and other debt or equity instruments, convertible or not, on a private basis for the purpose listed above.

The Company can also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies;
- give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person;
- enter into agreements, including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose;

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the abovementioned objectives as well as operations directly or indirectly linked to the activities described in this article.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at forty thousand euro (EUR 40,000) represented by four million (4,000,000) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. The shares held by the sole partner are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more partners, the shares are freely transferable among partners. In the same case they are transferable to non-partners only with the prior approval of the partners representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-partners only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by the decision of the sole partner or, should this happen, by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10. The Company shall be managed by a board of managers composed of three (3) members at least, who need not be partners of the Company.

The managers shall be elected by a resolution of the partners for an unlimited duration. A manager may be removed with or without cause and replaced at any time by a resolution adopted by the partners.

In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, retirement or otherwise, the remaining managers may elect, by majority vote, a manager to fill such vacancy until the next resolution of the partners ratifying such election.

Art. 11. The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman.

It may also choose a secretary, who need not be a manager who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman or two managers at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of partners and the board of managers, but in his absence the managers or the board of managers may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or e-mail of each manager.

Separate notice shall not be required for meetings at which all the managers are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another manager as his proxy. One manager can represent more than one of his/her co-managers.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decision shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, officer or employee in the other contracting party), such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of partners.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting, or by two managers.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two (2) managers.

Art. 13. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the resolution of the partners fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be managers, appoint and dismiss all officers and employees and fix their remuneration.

Art. 14. The Company will be bound by the sole signature of any manager of the Company, as well as by the joint or single signature of any person or persons to whom specific signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

Art. 15. To the extent permissible under Luxembourg Law and provided that, to the extent applicable, discharge has been granted by the general meeting of shareholders for any liability resulting from the performance of their duties, the Managers, auditor, secretary and other officers, servants or agents for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company from and against all actions, costs, charges, losses, damages and expenses, which they or any of them shall or may incur or sustain by reason of any contract entered into or any act done, concurred in, or omitted, on or about the execution of their duty or supposed duty or in relation thereto except such (if any) as they shall incur or sustain by or through their own willful act, neglect or default respectively and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Luxembourg company law, and none of them shall be answerable for the act, receipts, neglects or defaults of the other or others of them, or for joining in any receipt for the sake of conformity, or for any bankers or other persons with whom any moneys or effects belonging to the Company shall or may be lodged or deposited for safe custody, or for any bankers, brokers, or other persons into whose hands any money or assets of the Company may come, or for any defect of title of the Company to any property purchased, or for the insufficiency or deficiency or defect of title of the Company, to any security upon which any moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage occasioned by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever

which shall happen in the execution of their respective offices or in relation thereto, except the same shall happen by or through their own willful neglect or default respectively.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 16. The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of section XII of the law of August 10, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions, which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners the decisions, which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares, which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Any issuance of shares as a result of the conversion of convertible bonds or other similar financial instruments shall mean the convening of a prior general meeting of partners in accordance with the provisions of Article 7 above. Each convertible bond or other similar financial instrument shall be considered for the purpose of the conversion as a subscription for shares to be issued upon conversion.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 17. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 18. Each year, as at the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amount to one tenth of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole partner or distributed among the partners. However, the sole partner or, as the case may be, the meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

The board of managers may decide to pay interim dividends to the sole partner or the partners, as applicable, before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to Luxembourg law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, or these articles of association and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the sole partner or the relevant partners, as applicable.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

- P5 Sub L.P.1: 683,234 shares
- Permira V L.P.2: 3,122,463 shares
- P5 Co-Investment L.P.: 48,988 shares
- Permira Investments Limited: 117,517 shares
- P5 CIS S.à r.l.: 7,173 shares
- Permira V I.A.S. L.P.: 20,625 shares

Total: 4,000,000 shares

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of forty thousand euro (EUR 40,000) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2014.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

General meeting of partners

Immediately after the incorporation of the Company, the members, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite duration:

- Mr Eddy PERRIER, born on July 5th, 1977 in Saint Jean de Maurienne, France, with professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

- Mr. Kees JAGER, born on April 1st, 1977 in Guernsey, Channel Islands, with professional address at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey; and

- Mr. Cédric PEDONI, born on March 24th, 1975 in Villerupt, France, with professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six juin;

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1. P5 Sub L.P.1, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, employé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014;

2. Permira V L.P.2 un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014;

3. P5 Co-Investment L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014;

4. Permira Investments Limited, agissant par son nommée Permira Nominees Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014;

5. P5 CIS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous numéro B 178 072, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014; et

6. Permira V I.A.S. L.P., a limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juin 2014.

Les procurations signées "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de leur capacité avec lesquelles ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège - Social

Art. 1^{er}. Il est formé, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Panthelux S.à r.l.» (ci-après la «Société») laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères; l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur.

La Société peut emprunter et lever des fonds, y compris, mais sans être limité à, emprunter de l'argent sous toutes formes et obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris, mais sans être limité à, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre et d'autres titres de dette ou de capital convertibles ou non, dans le cadre de l'objet décrit ci-dessus.

La Société peut également entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera pas dans une quelconque transaction qui l'engagerait dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- accorder des prêts sans limitation à ses filiales, sociétés liées ou toute autre société, y compris, les fonds provenant d'emprunts, d'émission de titres de prêt ou de titres de capital;
- accorder des garanties, mises en gage, transférer, nantir, créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs, garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de tout autre société et, plus généralement, dans son propre intérêt ou dans celui de toute autre société ou personne.
- entrer dans des accords, y compris, mais non limité à n'importe quelle sorte d'accords de dérivée de crédit, d'accords d'association, d'accords de garantie, d'accords de marketing, d'accords de distribution, d'accords de gestion, d'accords de conseil, d'accords d'administration et d'autres contrats de services, d'accords de vente, ou d'autre en rapport avec son objet social.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que décrit dans le présent article ainsi que des opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville, Grand-Duché du Luxembourg. Il pourra être transféré à n'importe quelle autre place dans la ville de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être créé, par simple décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000) représenté par quatre millions (4.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un cent (0,01 EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Chaque part donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts existantes.

Art. 6. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou si le cas se réalise, moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des parts sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le conseil de gérance sous réserve de la loi du 10 août 1915 sur les

sociétés commerciales, telle que modifiée et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

C. Gérance

Art. 10. La société est gérée par un conseil de gérance composé de trois (3) membres au moins, lesquels ne seront pas nécessairement associés de la Société.

Les gérants sont élus par une résolution des associés pour une durée illimitée. Un gérant peut être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment par une décision des associés.

En cas de vacance d'un poste d'un gérant pour cause de décès, démission ou toute autre cause, les gérants restants pourront élire, à la majorité des votes, un gérant pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la confirmation de cette élection par les associés.

Art. 11. Le conseil de gérance peut nommer un président parmi ses membres ainsi qu'un vice-président. Il pourra alors être désigné un secrétaire, gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès verbaux des conseils de gérance et des associés.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le Président ou par deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le Président est tenu de présider toutes les réunions d'associés et tous les conseils de gérance, cependant en son absence les associés ou les membres du conseil de gérance pourront nommer un président pro-tempore par vote à la majorité des voix présentes à cette réunion ou à ce conseil.

Un avis écrit portant sur toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt quatre heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation écrite sur accord de chaque gérant donné par écrit en original, téléfax ou e-mail.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du conseil de gérance au cours desquelles l'ensemble des gérants sont présents ou représentés et ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion ainsi que pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

Tout gérant peut se faire représenter aux conseils de gérance en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, soit par un moyen de communication électronique dont l'authenticité aura pu être établie, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses co-gérants.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Au cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel opposé dans une quelconque affaire de la Société (autre qu'un intérêt opposé survenu en sa qualité de gérant, préposé ou employé d'une autre partie en cause) ce gérant devra informer le conseil de gérance d'un tel intérêt personnel et opposé et il ne pourra délibérer ni prendre part au vote sur cette affaire. Un rapport devra, par ailleurs, être fait au sujet de l'intérêt personnel et opposé de ce gérant à la prochaine assemblée des associés.

Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et communiquer entre elles. Une réunion peut ainsi ne se tenir qu'au moyen d'une conférence téléphonique. La participation par ce moyen à une réunion est considérée avoir été assurée en personne.

Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions portant sur un ou plusieurs documents par voie circulaire pourvu qu'elles soient prises après approbation de ses membres donnée au moyen d'un écrit original, d'un facsimile, d'un e-mail ou de tous autres moyens de communication. L'intégralité formera le procès-verbal attestant de la résolution prise.

Art. 12. Les procès-verbaux des conseils de gérance seront signés par le Président et, en son absence, par le président pro-tempore qui aurait assumé la présidence d'une telle réunion, ou par deux (2) gérants.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 13. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts aux associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société pour la gestion journalière, à tout gérant ou gérants, qui à leur tour peuvent constituer des comités délibérant dans les conditions déterminées par le conseil de gérance. Il peut également conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, gérant ou non, nommer et révoquer tous préposés, employés et fixer leurs émoluments.

Art. 14. La Société sera engagée par la seule signature de chacun des gérants de la Société ou encore par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auraient été délégués par le conseil de gérance.

Art. 15. Pour autant que la Loi luxembourgeoise l'autorise et à condition que décharge ait été accordée par l'assemblée générale des associés concernant toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions, les gérants, commissaires aux comptes, secrétaires, employés ou agents de la Société seront indemnisés sur l'actif de la Société contre toute action, coûts, charges, pertes, dommages et dépenses qu'ils auront encouru pour cause de signature de contrats ou de tout action effectuée ou omise directement ou indirectement liée à l'exercice de leurs fonctions, excepté s'ils les ont encouru suite à leur propre acte de malveillance, négligence, ou défaut et excepté selon les provisions de l'article 59 paragraphe 2 de la Loi luxembourgeoise sur les sociétés, et aucun d'entre eux ne devra être responsable collectivement pour un acte, négligence ou défaut commis par l'un ou l'autre d'entre eux, ou pour avoir agi conjointement dans un but de conformité, ou encore pour un banquier ou toute autre personne auprès duquel des actifs de la Société pourraient être déposés, ou pour un banquier, broker ou toute autre personne dans les mains desquelles des actifs de la Société ont été remis, ou pour un défaut de titre de la Société pour l'achat de tout bien, pour l'absence ou l'invalidité de titres détenus la Société alors que des fonds de la Société ont été investis, pour toute perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou d'inadvertance de leur part, pour toute perte, dommage ou inconvénients de toute sorte qui se produiraient dans l'exercice de leurs fonctions respectives ou en relation avec leurs fonctions, excepté s'ils sont causés par leur propre malveillance, négligence ou défaut.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il s'en suit que toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Toute émission de parts sociales suite à la conversion d'obligations convertibles ou d'autres instruments financiers similaires entraîne la convocation préalable d'une assemblée générale d'associés conformément aux dispositions de l'Article 7 ci-dessus. Pour les besoins de la conversion, chaque obligation convertible ou autre instrument financier similaire sera considérée comme une souscription de parts sociales à émettre lors de la conversion.

E. Exercice social - Bilan - Répartitions

Art. 17. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits après déduction tous dépenses, amortissements, charges et provisions représentent le bénéfice net de la société.

Chaque année il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net qui sera alloué à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pourcent (10%) du capital social, étant entendu que ce prélèvement doit reprendre jusqu'à ce que le fond de réserve soit entièrement reconstitué si, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, il a été entamé.

Le surplus est attribué à l'associé unique ou est distribué entre les associés. Cependant l'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider selon vote majoritaire en vertu des dispositions légales applicables que le bénéfice, après déduction de la réserve sera reporté ou alloué à une réserve spéciale.

Le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à l'associé unique ou aux associés, le cas échéant, avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée ou selon les présents statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par l'associé unique ou aux associés, le cas échéant.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suivant:

- P5 Sub L.P.1: 683.234 parts sociales
 - Permira V L.P.2: 3.122.463 parts sociales
 - P5 Co-Investment L.P.: 48.988 parts sociales
 - Permira Investments Limited: 117.517 parts sociales
 - P5 CIS S.à r.l.: 7.173 parts sociales
 - Permira V I.A.S. L.P.: 20.625 parts sociales
- Total: 4.000.000 de parts sociales

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de quarante mille euros (40.000.-EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500.-EUR).

Assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Eddy PERRIER, né le 5 juillet 1977 à Saint Jean de Maurienne, France, avec adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
 - Monsieur Kees JAGER, né le 1^{er} avril 1977 à Guernesey, Channel Islands, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernesey; et
 - Monsieur Cédric PEDONI, né le 24 mars 1975 à Villerupt, France, ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31295. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100314/486.

(140119108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Sopaluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 139.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100494/10.

(140119624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

OCM Strategic Credit Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 184.440.

In the year two thousand and fourteen, on the first day of July;

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg);

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Strategic Credit Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184440, incorporated on December 27, 2013 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 988, page 47397, of April 17, 2014 (the Company). The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

1) ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P., with its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

2) Oaktree-TCDRS Strategic Credit, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

3) Oaktree FF Investment Fund, L.P... Class F, a Cayman Islands exempted limited partnership, with its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

all here represented by Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three (3) powers of attorney given under private seal;

The appearing parties under points 1 to 3 included are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Such powers of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501) represented by twelve thousand five hundred and one (12,501) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501), to fifteen thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 15,626) by way of the issuance of three thousand one hundred and twenty-five (3,125) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above;

4. Subsequent amendment to the article 5.1. of the articles of association of the Company;

5. Decrease of the share capital of the Company from its then present amount of fifteen thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 15,626), to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) by way of cancellation of three hundred one hundred and twenty-six (3,126) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each;

6. Subsequent amendment to the article 5.1. of the articles of association of the Company;

7. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase and decrease specified in items 2. and 5. above, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with (i) the registration of three thousand one hundred and twenty-five (3,125) newly issued shares and (ii) the cancellation of three hundred one hundred and twenty-six (3,126) shares, in the register of shareholders of the Company; and

8. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501), to fifteen thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 15,626) by way of the issuance of three thousand one hundred and twenty-five (3,125) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and having the rights and obligations attached to them as set forth in the articles of association of the Company.

Third resolution

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

Subscription - Payment

Oaktree-TSE 16 Strategic Credit, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and Delaware file number 5463783, represented by Mr Max MAYER, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to three thousand one hundred and twenty-five (3,125) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125).

The aggregate amount of three thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 3,125) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

The Shareholders and Oaktree-TSE 16 Strategic Credit, LLC, now representing the entire share capital of the Company and constituting the Meeting, have unanimously taken the following resolutions:

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at fixed at fifteen thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 15,626) represented by fifteen thousand six hundred and twenty-six (15,626) ordinary shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue one or several classes of "tracker" shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to decrease the share capital of the Company from its then present amount of fifteen thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 15,626), to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) by way of cancellation of three hundred one hundred and twenty-six (3,126) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, in the following proportion: (i) one thousand and forty-two (1,042) shares held by ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P., by way of a repayment to ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P. of its participation, (ii) one thousand and forty-two (1,042) shares held by Oaktree-TCDRS Strategic Credit, LLC, by way of a repayment to Oaktree-

TCDRS Strategic Credit, LLC of its participation and (iii) one thousand and forty-two (1,042) shares held by Oaktree FF Investment Fund, L.P. - Class F, by way of a repayment to Oaktree FF Investment Fund, L.P. - Class F of its participation.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ 5.1. The Company’s corporate capital is fixed at fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue one or several classes of "tracker" shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.”

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase and decrease specified under the second and the fourth resolutions above and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with (i) the registration of three thousand one hundred and twenty-five (3,125) newly issued shares and (ii) the cancellation of three hundred one hundred and twenty-six (3,126) shares, in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,350.-

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille treize, le premier juillet;

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de OCM Strategic Credit Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184440, constituée le 27 décembre 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 988, page 47397, du 17 avril 2014 (la Société). Les statuts de la Société n’ont pas été modifiés depuis sa constitution.

ONT COMPARU:

1) ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P., ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caimans et son adresse de son établissement principal à 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, Californie 90071;

2) Oaktree-TCDRS Strategic Credit, LLC, une société à responsabilité limitée de droit du Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son adresse de son établissement principal 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, Californie 90071;

3) Oaktree FF Investment Fund, L.P... Class F, une société de droit des Iles Caimans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caimans, et son adresse de son établissement principal à 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, Californie 90071;

ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données 7/10 sous seing privé;

Les parties comparantes sous les points 1 à 3 inclus sont ci-après désignées comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la société est actuellement fixé à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501) représenté par douze mille cinq cent unes (12.501) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

II. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501), à quinze mille six cent vingt-six euros (EUR 15.626) par voie d'émission de trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

3. Souscription aux parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société;

5. Diminution du capital social de la Société de son nouveau montant actuel de quinze mille six cent vingt-six euros (EUR 15.626), à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par voie d'annulation de trois mille cent vingt-six (3.126) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

6. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société;

7. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation et la diminution du capital social indiquées aux points 2. et 5. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement (i) des trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales nouvellement émises et (ii) de l'annulation de trois mille cent vingt-six (3.126) parts sociales, dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501), à quinze mille six cent vingt-six euros (EUR 15.626) par voie d'émission de trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et ayant les droits et obligations qui leur sont attachés tels que prévus par les Statuts.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes aux parts sociales et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription - Libération

Oaktree-TSE 16 Strategic Credit, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, avec siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et numéro d'enregistrement du Delaware 5463783, représenté par Monsieur Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer entièrement par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125).

Le montant total de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

Les Associés et Oaktree-TSE 16 Strategic Credit, LLC, représentant désormais l'entière du capital social de la Société et constituent l'Assemblée, ont adopté les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à quinze mille six cent vingt-six euros (EUR 15.626), représenté par quinze mille six cent vingt-six (15.626) parts sociales ordinaires sous forme nominative avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre une ou plusieurs classes de parts sociales «traçantes» sous forme nominative, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales seront désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social de la Société de son nouveau montant actuel de quinze mille six cent vingt-six euros (EUR 15.626), à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par voie d'annulation de trois mille cent vingt-six (3.126) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, dans les proportions suivantes: (i) mille quarante-deux (1.042) parts sociales détenues par ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P., par voie de repayment à ACE Strategic Credit Holdings (Cayman), L.P. de sa participation, (ii) mille quarante-deux (1.042) parts sociales détenues par Oaktree-TCDRS Strategic Credit, LLC, par voie de repayment à Oaktree-TCDRS Strategic Credit, LLC de sa participation et (iii) mille quarante-deux (1.042) parts sociales détenues par Oaktree FF Investment Fund, L.P. - Class F, par voie de repayment à Oaktree FF Investment Fund, L.P. - Class F de sa participation.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre une ou plusieurs classes de parts sociales «traçantes» sous forme nominative, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales seront désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.»

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation et la diminution du capital social indiquées aux deuxième et quatrième résolutions ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement (i) des trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales nouvellement émises et (ii) de l'annulation de trois mille cent vingt-six (3.126) parts sociales, dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ 1,350.- EUR.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 07 juillet 2014. Relation GRE/2014/2716. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014100298/251.

(140118942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Shco 75 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 187.905.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 10 juillet 2014:

- Ancienne situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
SHCO 71 S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 187131, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert	12.500
Total	12.500

Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour SHCO 75 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014100479/20.

(140119933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Iona Bruxelles S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Starman (Bruxelles) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 167.098.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Maquay Investments Ltd, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England, United Kingdom, having its registered office at 71-75, Shelton Street, Covent Garden, London WC2H 9JQ, United Kingdom, registered with the Companies House of England and Wales under number 9028624;

Here represented by Mr Mustafa NEZAR, employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starman (Bruxelles) S.à r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 167098 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated February 16, 2012, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 932, on April 11, 2012. The articles of association have not been amended since then.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

III. The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Starman (Bruxelles) S.à r.l." to "Iona Bruxelles S.à r.l."

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination “Iona Bruxelles S.à r.l.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trois juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maquay Investments Ltd, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 71-75, Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 9028624;

Ici représentée par M. Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Starman (Bruxelles) S.à r.l.», ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167098 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, du 16 février 2012, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932, le 11 avril 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Starman (Bruxelles) S.à r.l.» en «Iona Bruxelles S.à r.l.».

Deuxième résolution

Conformément à la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Iona Bruxelles S.à r.l.».

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31332. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100425/87.

(140119349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Barvie S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Starman (Europe) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 167.096.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July.

Before Maître L onie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LR Project Ford Ltd, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England, United Kingdom, having its registered office at Floor 6, 4 Thomas More Square, London E1W 1YW, United Kingdom, registered with the Companies House of England and Wales under number 08948706;

Here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starman (Europe) S. r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 167096 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated February 16, 2012, published in the Mé-morial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 932, on April 11, 2012. The articles of association have not been amended since then.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

III. The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Starman (Europe) S.à r.l." to "Barvie S. r.l."

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of asso-ciation of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination “Barvie S.à r.l.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quatorze, le trois juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LR Project Ford Ltd, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au Floor 6, 4 Thomas More Square, Londres E1W 1YW, Royaume Uni, enregistrée auprès du Companies House d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 08948706;

Ici représentée par M. Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Lu-xembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Starman (Europe) S.à r.l.», ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167096 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, du 16 février 2012, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932, le 11 avril 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Starman (Europe) S.à r.l.» en «Barvie S.à r.l.».

Deuxième résolution

Conformément à la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Barvie S. à r.l.».

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31328. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100426/87.

(140119392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Iona Germany Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Starman (Germany Group) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.099.

In the year two thousand and fourteen, on the third of July.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Maquay Investments Ltd, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England, United Kingdom, having its registered office at 71-75, Shelton Street, Covent Garden, London WC2H 9JQ, United Kingdom, House registered with the Companies House of England and Wales, United Kingdom under number 9028624;

Here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starman (Germany Group) S.à r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 167099 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated February 16, 2012, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 908, on April 6, 2012. The articles of association have not been amended since then.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

III. The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Starman (Germany Group) S.à r.l." to "Iona Germany Group S.à r.l."

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination “Iona Germany Group S.à r.l.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trois juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maquay Investments Ltd, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 71-75, Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume Uni, enregistrée après de Companies House d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 9028624;

Ici représentée par M. Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Starman (Germany Group) S.à r.l.», ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167099 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, du 16 février 2012, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 908, le 6 avril 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Starman (Germany Group) S.à r.l.» en «Iona Germany Group S.à r.l.».

Deuxième résolution

Conformément à la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Iona Germany Group S. à r.l.».

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31335. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100427/86.

(140119347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Sopaluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 139.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100495/10.

(140119625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Iona Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Starman (Holdings) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.647.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July.

Before Maître Leonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Maquay Investments Ltd, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England, United Kingdom, having its registered office at 71-75, Shelton Street, Covent Garden, London WC2H 9JQ, United Kingdom, registered with the Companies House of England and Wales under number 9028624;

Here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starman (Holdings) S.à r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 156647 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated October 22, 2010, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 2739, on December 14, 2010. The articles of association have been amended on May 7, 2012 before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette and published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 1664, on July 3, 2012.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501.-) represented by twelve thousand five hundred and one (12.501) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

III. The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Starman (Holdings) S.à r.l." to "Iona Holdings S.à. r.l.".

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination “Iona Holdings S.à r.l.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trois juillet.

Par-devant Maître Leonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maquay Investments Ltd, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 71-75, Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 9028624;

Ici représentée par M. Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Starman (Holdings) S.à. r.l.», ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 156647 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, du 22 octobre 2010, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2739, le 14 décembre 2010. Les statuts ont été modifiés le 7 mai 2012 par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette et publiés au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1664, le 3 juillet 2012.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents un Euros (EUR 12.501,-) divisé en douze mille cinq cents une (12.501) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Starman (Holdings) S.à r.l.» en «Iona Holdings S.à. r.l.».

Deuxième résolution

Conformément à la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Iona Holdings S.à r.l.».

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31331. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100428/88.

(140119390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Iona Maroc S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Starman (Maroc) S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.104.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July.

Before Maître Leonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Maquay Investments Ltd, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England, United Kingdom, having its registered office at 71-75, Shelton Street, Covent Garden, London WC2H 9JQ, United Kingdom, registered with the Companies House of England and Wales under number 9028624;

Here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starman (Maroc) S.à r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 167104 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated February 16, 2012, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 952, on April 12, 2012. The articles of association have not been amended since then.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

III. The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Starman (Maroc) S.à r.l." to "Iona Maroc S.à. r.l. h

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination..Iona Maroc S.à r.l.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trois juillet.

Par-devant Maître Leonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maquay Investments Ltd, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 71-75, Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 9028624;

Ici représentée par M. Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Starman (Maroc) S.à. r.l.», ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167104 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, du 16 février 2012, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 952, le 12 avril 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Starman (Maroc) S.à. r.l.» en «lona Maroc S.à. r.l.».

Deuxième résolution

Conformément à la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «lona Maroc S. à r.l.».

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31329. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100430/87.

(140119391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SWIP Holdings (Luxembourg) S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014100503/11.

(140119865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

SLCO SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 163.483.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100487/10.

(140119400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Société Immobilière Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE IMMOBILIERE EUROPE S.à r.l.

Référence de publication: 2014100489/10.

(140118710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Solid Trees Investment Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 138.233.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting dated on June 30th, 2014

Re-appointment of Mr. Matteo PAGANI, Mr. Jose GRANADOS LUCENA and Mr. Eric CHINCHON as Directors of the Board until the next annual general meeting;

Re-appointment of Ernst & Young as the Authorised Independent Auditor until the next annual general meeting.

Suit la traduction française

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 30 juin 2014

Renouvellement de M. Matteo PAGANI, M. Jose GRANADOS LUCENA et M. Eric CHINCHON comme administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire;

Renouvellement de Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprise indépendant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour SOLID TREES INVESTMENT FUND

Référence de publication: 2014100493/19.

(140119902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Technopharm SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 57.372.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100510/9.

(140118860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.
